



VINGT-HUITIÈME RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Le 2 avril 2015 à 15 h 30

Au siège social et par audioconférence

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Conseillères et conseillers :

en personne : M. Langevin, A. Lauzon

par audioconférence : D. Coughlin, J. Lorek, M. Lorek, M. Owca, S. Payeur, D. Pelletier, J.P. Pelletier

Administration : L. Allaire, R. Lepage, C. van Rassel, G. Beauce

Absences : F. Marcotte Roy, L. Mayer, J.P. Pelletier

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

La présidente, Conseillère Payeur, débute la réunion à 15 h 39 et procède à l'appel des membres.

2. PRIÈRE

La présidente invite la directrice de l'éducation associée, Mme Lucie Allaire, à réciter la prière.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n° 28X-01 proposée par Conseillère Coughlin, appuyée de Conseillère Langevin

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve l'ordre du jour de la vingtième-huitième réunion extraordinaire tenue le jeudi 2 avril 2015, tel que présenté.

Adoptée

4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Néant

5. RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n°28X-02 proposée par Conseiller Lauzon, appuyée de Conseiller D. Pelletier

QUE l'on siège en comité plénier pour considérer les questions suivantes :

1.1 Rapport de la présidente

et que cette séance se tienne à huis clos conformément à l'article 207(2) de la Loi sur l'éducation.

Adoptée

Résolution n°28X-CP02 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseiller D. Pelletier

QUE l'on retourne en séance régulière et que l'on fasse rapport des délibérations du comité plénier.

6. RAPPORT DÉCOULANT DE LA RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n°28X-CP01 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseiller Lorek

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales consente à la requête de Madame Claudette Gleeson prévue pour le 9 avril 2015 relative aux peines imposées en vertu de la Loi de 1996 sur les élections municipales de l'Ontario.

Adoptée

Résolution n°28X-03 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseiller Lorek

QUE le rapport du comité plénier soit accepté tel que présenté.

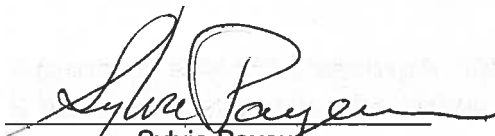
Adoptée

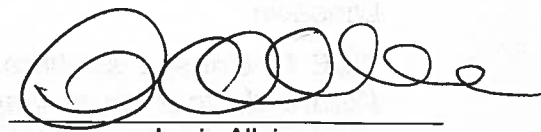
7. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n°28X-04 proposée par Conseiller Lorek, appuyée de Conseillère Langevin

QUE la séance de la vingt-huitième réunion extraordinaire du Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales tenue le 2 avril 2015 soit levée à 16 h 05.

Adoptée


Sylvie Payeur
Présidente


Lucie Allaire
Directrice de l'éducation associée